

<http://www.laccreteil.fr/spip.php?article221>



# **L'homme, l'urbain et la nature : De l'espace public à l'espace sensible Exemple du lac de Créteil**



- CÉLÈSTES ET INTERVENANTS - Espace du lac de Créteil dans son ensemble -  
Date de mise en ligne : vendredi 22 janvier 2016

---

Copyright © LACCRETEIL.FR - Tous droits réservés

---

Le consulter :

Le télécharger :



**L'homme, l'urbain et la nature : De l'espace public à l'espace sensible Exemple du lac de Créteil** Cliquez sur la vignette pour télécharger le document complet.

## EXTRAITS...

### Introduction

La nature est un sujet d'actualité tant au niveau politique que scientifique et, par ailleurs, le milieu urbain, milieu de l'homme par excellence est, de plus en plus, associé à la notion d'environnement. Cette association engendre une relecture du fonctionnement urbain. Aussi j'ai souhaité dédier ce mémoire aux notions de « nature en ville » et de « rapport homme-nature ».

Le questionnement ne se portera pas ici sur la capacité de la ville à devenir un écosystème, mais sur des éléments distincts au coeur de l'environnement urbain : les parcs et jardins publics. L'objet d'étude est un lieu bien particulier, il ne s'agit pas seulement d'un parc urbain mais d'une base de loisirs, créée dans un but de divertissement de la population et de création de lien social.

Ce mémoire est une analyse géographique se voulant associée à une géographie humaine et urbaine. L'approche des individus va nous permettre de mieux comprendre l'importance de leurs rapports sensibles et affectifs aux espaces verts de la ville [Blanc, 2004 p.604]. En effet, ce mémoire se place dans les études de l'évolution des rapports entre territoires et sociétés, avec une approche par le territoire et son appropriation.

*Quelles sont les conditions pour permettre la nature d'exister dans l'espace urbain, d'être nommée comme telle et d'en acquérir le statut ? Le lac de Créteil est-il un élément de nature au sein de la ville ? Telles sont les problématiques générales du sujet. Celles-ci soulevant d'autres questions, notamment, quelles sont les usages et pratiques associées au lac ? Est-il source de bien-être pour les habitants de la ville ? Et enfin, est-il considéré comme un lieu d'interface favorisant le rapport homme-nature ?*

*Les rapports homme-nature sont mis en avant dans la première partie, avec l'intégration de la « nature en ville ». Le choix a été fait d'étudier ce rapport par le biais de l'individu, de ses représentations et perceptions. L'objet d'étude, le lac de Créteil, est un espace public et cette dimension lui confère une utilisation particulière ainsi qu'un rapport la nature en tant qu'espace vert urbain. En effet, la dimension publique interfère sur la naturalisé du lieu ; Il s'agit donc de mettre en parallèle 'espace vert' et 'espace public'.*

*La seconde partie de ce mémoire présente le terrain d'étude, en abordant son contexte général, avec une prise en*

## **L'homme, l'urbain et la nature : De l'espace public à l'espace sensible Exemple du lac de Créteil**

---

*compte de la région Ile-de-France et du département du Val- de-Marne dans un premier temps, puis la ville de Créteil et sa base de loisirs. Ces informations permettent par la suite de définir le périmètre d'étude et d'établir la méthodologie de terrain (entretiens et enquête).*

*Les lieux d'interfaces, tels que la base de loisirs et le lac de Créteil participent du rapport de l'homme la nature. Intégrés dans l'espace urbain, le lac de Créteil et la base de loisirs sont des éléments d'identités pour la ville et pour les individus. Ainsi, par la réalisation d'une enquête et de différents entretiens, la dimension sensible du lieu sera mise en avant. Identifier les usages qui confèrent à cet espace une identité au sein de la ville et connaître le sens du mot 'nature' pour les urbains, les associations reliées ce mot, ainsi que les pratiques et usages permettant de définir l'espace public dans sa dimension 'verte' sont les principaux objectifs de cette dernière partie.*

*.../...*